

FEUILLE D'ENQUETE

Enquête n° : 33/11 du 26 novembre 2011 au 26 décembre 2011
 No CAMAC : 127055
 Parcelle(s) : 951-954-1034
 Coordonnées : 534900 / 154050
 Nature des travaux : Plan de quartier P34 "La Croisée" - Démolition du bâtiment 1472, construction de 4 immeubles à affectation mixte, d'une école, d'un parking souterrain de 150 places et de 3 places non couvertes
 Situation : Rue de Lausanne / Avenue du 24 Janvier / P34 La Croisée-Les Tilleuls
 Propriétaire(s) : Logacop Société coopérative immobilière, M. Jean-Pierre Ryffel à Lausanne
 Auteur des plans : Pezzoli & Associés, architectes SA, M. Giovanni Pezzoli à Renens
 Demande de dérogation :
 Remarque(s):

Remarques Observation Opposition

Selon soirée info : les Bâtiments sont plus haut
 qu'annoncé de 3 à 6 m. demande de mise à
 niveau d'après bâtiments existants. Toiture
 qui ne dépasse pas le quartier soit :
 toit à 2 pans, comme les anciens bâtiments.
 Modifier le bâtiment D. de façon à ce qu'il
 s'intègre au quartier et à la ferme des
 tilleuls qui marque l'entrée de Renens

Nom: Delapierre

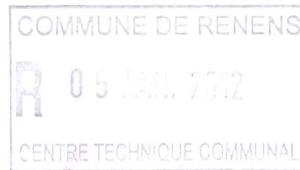
Prénom: Roland

Adresse: 24 janvier 6

Date: 20 décembre 2011

Signature:





N° 5
50 ans
1955
2005

PROMOTION IMMOBILIÈRE EXPERTISES GÉRANCE ADMINISTRATION

Jean-Jacques CHAVANNES
Administrateur

Av. Recordon 32 bis
1000 LAUSANNE 7
www.sicosa.ch
TVA N° 200 320

Tél. 021 - 624 40 45
Fax 021 - 625 39 44
e-mail: info@sicosa.ch

Recommandé
Municipalité de Renens
Rue de Lausanne 33
1020 Renens

MUNICIPALITÉ DE RENENS	
SYNDIQUE DIRECT.	
VISAS	
R	- 3 JAN. 2012
Vu en séance de Municipalité	
du	
Transmis: Copie/Original	
le	4.1.12
à	CTC
	cf. D. Paché
	Mayra

Affaire traitée par Mme Dominique PACHE
Responsable gérance

Lausanne, le 21 décembre 2011

Opposition au plan de quartier P34 - Quartier de la Croisée

Madame la Syndique, Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que nous faisons opposition totale au plan de quartier susmentionné au nom du propriétaire des immeubles av. du 24 Janvier 3 et 5.

En effet, nous avons constaté que l'entrée du garage souterrain ainsi que la circulation du parking des commerces se font par la petite ruelle entre l'av. du 24 Janvier et la rue de Lausanne, juste au niveau de notre immeuble no 3.

L'entrée de ce parking, qui comporte 150 places, accessible aux locataires des maisons à construire mais également pour les clients des commerces, va entraîner un va et vient continu de voitures qui engendrera, bruit, pollution et bouchon sans parler de la file d'attente sur ledit chemin.

Nous sommes étonnés de ne pas trouver d'étude d'impact nécessaire avec un parking de cette grandeur.

Nous faisons par ailleurs toute réserve quand à des indemnités pour réductions de loyer qui pourraient nous être réclamées par nos locataires, ceci conformément à la nombreuse jurisprudence en matière de baux à loyer.

Nous sommes prêts à discuter les modifications éventuelles à apporter à ce plan de quartier.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions de croire, Madame la Syndique, Mesdames, Messieurs, à nos meilleures salutations.

SICOSA S.A.
D. Paché
D. Paché



Membre de la Fédération Internationale
des Professions Immobilières F.I.A.B.C.I.

